

Evolution des émissions régionales de GES (gaz à effet de serre) par secteur d'activité et évolution globale

Définition de l'indicateur

Les principaux gaz à effet de serre sont le gaz carbonique, le méthane, les chlorofluorocarbures (CFC) et le protoxyde d'azote. Leur concentration plus élevée dans l'atmosphère contribue à un réchauffement supplémentaire de celle-ci.

Les émissions de gaz à effet de serre calculées ici le sont hors UTCF (= Utilisation des terres, leurs changements et la forêt). L'UTCF regroupe les variations induites par les activités humaines liées au couvert végétal et au sol lui-même.

Type d'indicateur

Indicateur de pression

Jeu d'indicateur existant

-

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne et départements

Objectifs et valeurs de référence

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe à 40 % les objectifs de réduction du niveau d'émissions de GES en 2030 et de 75 % en 2050 par rapport au niveau de 1990.

Sources de données

ATMO Grand Est

Fournisseur de données

ATMO Grand Est

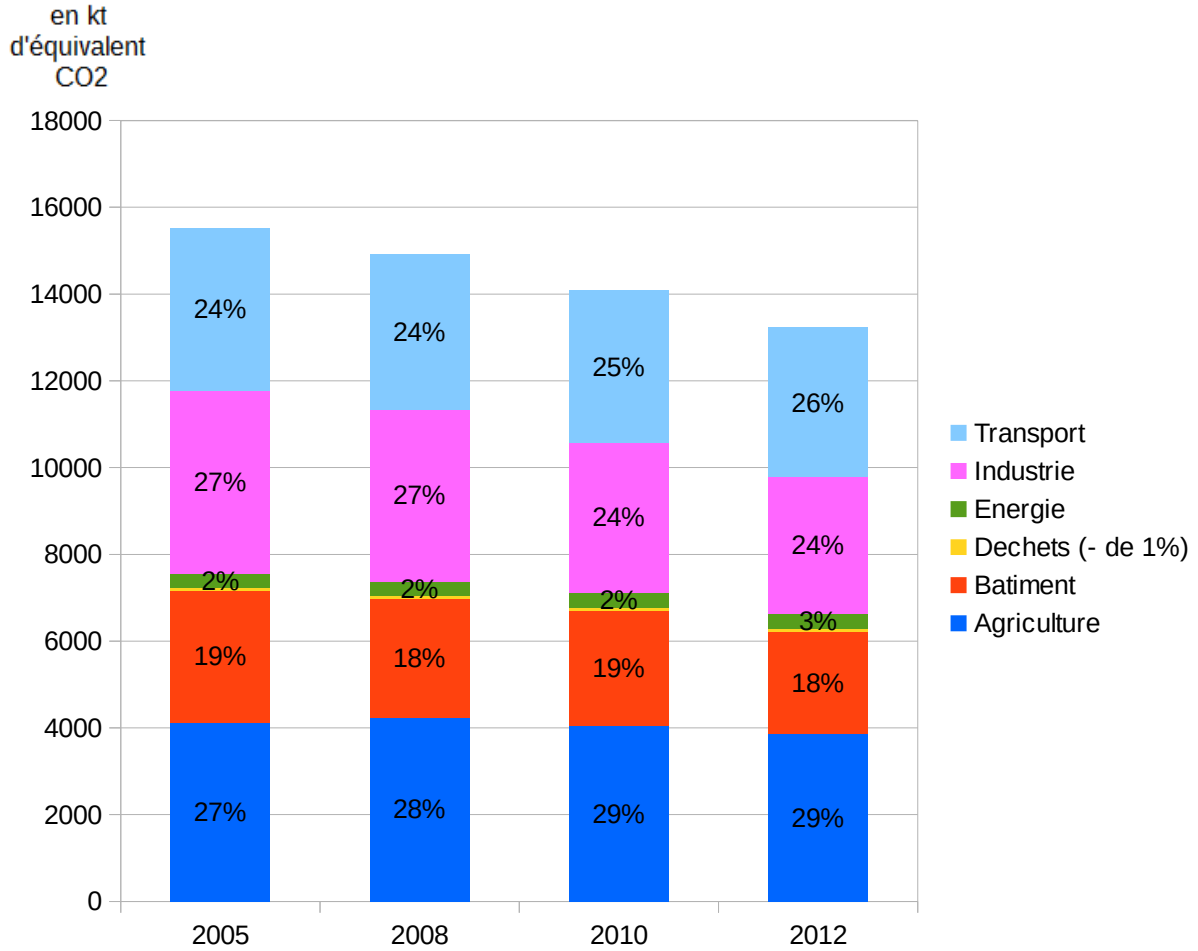
Fréquence d'actualisation

2-3 ans

Limites et précautions

Indicateur

Evolution globale et par secteur d'activité des émissions de GES pour la Champagne-Ardenne
 Source : ATMO Grand Est

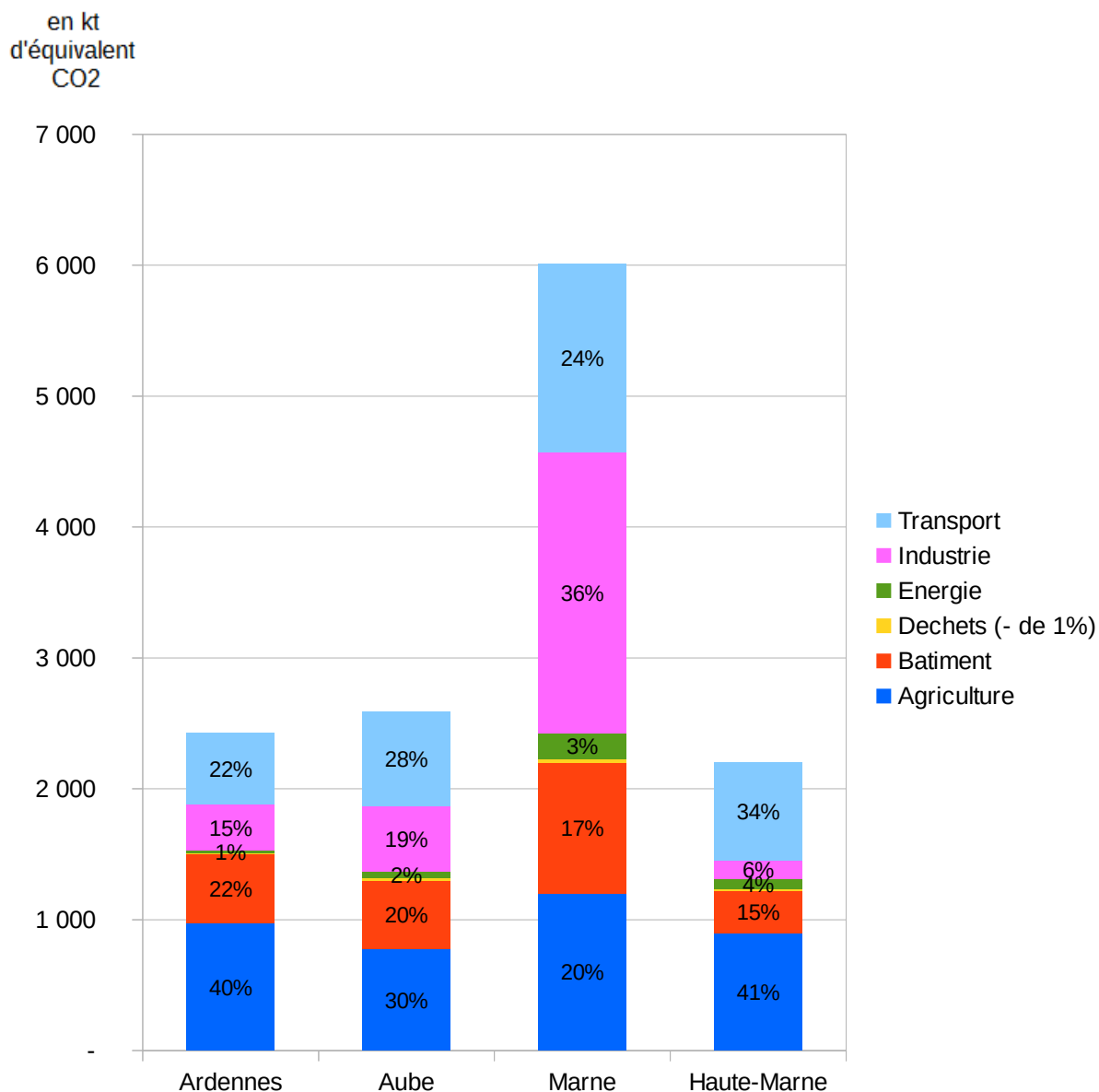


Les émissions de GES en Champagne-Ardenne sont régulièrement en baisse depuis 2005. L'ensemble des secteurs y contribue en valeur absolue, à l'exception toutefois du secteur de l'énergie qui a connu une augmentation sensible de ses émissions (351 kt éq CO2 en 2012 contre 320 en 2005).

Par ailleurs, en part relative dans les émissions, si le secteur de l'industrie pèse moins qu'auparavant (24 % des émissions de GES en 2012 contre 27 % en 2005), les secteurs du transport et de l'agriculture ont vu leur poids s'accroître compte tenu de la diminution globale. L'agriculture est ainsi en 2012 le 1^{er} secteur pour les émissions de gaz à effet de serre en Champagne-Ardenne, juste devant le secteur des transports et le secteur industriel.

Emissions de GES par département et par secteur d'activité pour l'année 2012

Source : ATMO Grand Est



La répartition par département pour 2012 reflète en grande partie le profil et le poids économique des 4 départements. Dans les Ardennes et en Haute-Marne, l'agriculture est ainsi le 1^{er} secteur pour l'émission des GES. Dans l'Aube, agriculture et transport sont relativement proches en poids. Dans la Marne, les émissions de gaz à effet de serre sont 2,5 fois plus élevées que dans les autres départements. L'agriculture ne contribue que pour 20 % des émissions après le secteur des transports (24 % des émissions), la 1^{ère} place étant détenue par l'industrie avec 36 % des émissions.